

VALENCE ET VOIX DANS LES LANGUES DU SÉNÉGAL : PRÉLIMINAIRES

Geneviève N'Diaye Corréard
Université Cheikh Anta DIOP (Sénégal)

Résumé

Dans une première section, l'auteur rappelle des définitions largement acceptées de la valence verbale et de la voix. En se fondant sur ces définitions, elle donne ensuite l'exemple d'une langue, le basque, qui ne connaît pas la catégorie de la voix, et de deux langues qui la connaissent, mais selon des modalités différentes, le français et l'anglais. Venant ensuite aux langues sénégalaises, elle présente le cas du poular, qui possède d'une part une catégorie verbale répondant bien à la définition proposée pour la voix, d'autre part un certain nombre de suffixes permettant, à partir d'un verbe simple associé à certains rôles sémantiques et à certaines fonctions syntaxiques, de créer de nouveaux verbes correspondant à des inventaires différents de rôles et de fonctions. L'auteur aborde enfin le wolof, qui ne connaît pas la voix selon la définition proposée, et teste sur cette langue différentes autres définitions moins restrictives de la voix.

Mots-clés : verbe, valence, voix, fonctions syntaxiques, rôles sémantiques, poular, wolof.

Abstract

In the first section of her article, the author quotes largely accepted definitions of valency and of voice. She then proceeds to exemplify the latter first with Basque, which is devoid of such a category, then with French and English, which both have verb voice, although somewhat different rules apply in each language. She then discusses two Senegalese languages, Fula and Wolof. Besides verb voice, Fula appears to have an array of suffixes apt to turn a basic verb into a derived one admitting new arguments and new syntactic functions. Such affixes are also to be found in Wolof; however; an extended definition of voice would be required to enable at least some of them to be analyzed as voice markers.

Keywords : verb, valency, voice, syntactic functions, semantic roles, Fula, Wolof.

I - GENERALITES

Les notions de **valence** et de **voix** concernent le **verbe**, une classe d'unités significatives qui existe dans la plupart des langues connues à ce jour. Dans chaque langue particulière, le verbe peut se définir ou se décrire par certaines propriétés qu'il est seul à posséder, par exemple, en français, celle de pouvoir être associé à l'une des unités d'un paradigme dont l'un

des membres est *-ions*, ou, en wolof, celle d'être associé à la marque assertive *na* ou à la marque d'impératif 2S *-al ~ -l*, ou encore de suivre immédiatement la séquence *mën ... -a* « pouvoir ». Cependant, dans toutes les langues où on le rencontre, le verbe a la propriété de pouvoir être le prédicat d'une unité phrastique, c'est-à-dire le constituant de cette unité par rapport auquel ses autres constituants sont organisés, remplissant chacun une **fonction**.

Parmi ces autres constituants, il s'en trouve un qui, semble-t-il, dans une majorité des langues connues, est obligatoirement présent et que l'on appelle le **sujet**, les autres constituants étant des **compléments**. Parmi ces derniers, certains ont avec le prédicat une relation plus étroite que les autres, l'unité phrastique étant, en leur absence, mal constituée et donc ininterprétable ou interprétable seulement à des conditions particulières ; cette relation privilégiée peut se manifester, selon les langues, par des indicateurs de fonction (désinences par exemple), par un mode de pronominalisation particulier, par des contraintes concernant la position relativement au prédicat, etc. D'autres constituants, dénués de ces dernières propriétés, ont avec le prédicat une relation plus lâche et leur absence n'entache pas l'interprétabilité de l'unité phrastique. On peut appeler **nucléaires** les constituants (sujet, compléments) dont la présence conditionne l'interprétabilité de l'unité phrastique. Et on appellera **valence** d'un verbe le nombre maximal de constituants de ce type dont il exige la présence pour être interprétable avec une signification donnée lorsqu'il fonctionne comme le prédicat d'une unité phrastique.

Ainsi, en français, *sortir* a une valence 1 ou, en d'autres termes, est intransitif, dans le sens de « aller hors d'un lieu en parlant d'un être animé » (ex. 1a), ou de « aller dehors » (ex. 1b), ou encore de « aller en dehors de chez soi pour se distraire » (ex. 1c), et une valence 2 (« est transitif ») dans le sens de « mener dehors » (ex. 2a) ou de « mettre dehors » (ex. 2c) :

1a. *Les mariés sortent de l'église.*

1b. *Quand il pleut trop fort, je ne sors pas.*

1c. *Est-ce que vous sortez samedi soir ?*

2a. *Je sors mon chien tous les jours.*

2b. *Il a sorti son portefeuille pour payer ses achats.*

La structure syntaxique des unités phrastiques que nous venons d'évoquer renvoie à une analyse parallèle, au niveau sémantique, du contenu à transmettre, en un **état** ou un **procès**, des **participants** à cet état ou à ce procès, et des **circonstances** dans lesquelles cet état ou ce procès est constatable. Les participants à un procès sont investis de différents **rôles**, tout d'abord celui d'**agent** ou de **patient**, mais aussi ceux de **bénéficiaire**, de **destinataire**, de **causateur**, de **causataire**, par exemple. Dans un grand nombre de langues connues, on peut dire que, à une structure sémantique donnée ne correspond pas forcément une structure syntaxique unique, autrement dit qu'un même rôle sémantique peut, à lexique constant, correspondre à des fonctions syntaxiques différentes dans des unités phrastiques néanmoins porteuses du même contenu. On dit la même chose ou presque, mais on la dit autrement ou, plus précisément, on peut avoir des schèmes différents de correspondance rôle/fonction.

En tout état de cause, la **voix** est un système de marques concernant la correspondance entre rôles sémantiques et fonctions syntaxiques des participants dans les unités phrastiques, marques qui, dans une langue donnée, s'attachent au verbe en s'excluant mutuellement, et dont l'une est obligatoirement présente auprès de tout verbe en fonction prédicative, bien que tous les verbes ne soient pas forcément compatibles avec toutes les marques.

Munis de ces propositions de définitions pour les notions de **valence** et de **voix**, nous allons maintenant examiner rapidement la situation dans quelques langues, en commençant par une langue totalement étrangère au Sénégal, parce qu'elle me semble aussi totalement étrangère à la catégorie de la voix telle que nous venons de proposer de la définir, le basque. Nous testerons ensuite cette définition de la voix et quelques autres sur des langues sénégalaises.

II - UNE LANGUE SANS VOIX : LE BASQUE

En basque, les noms portent des marques indiquant leur fonction par rapport au prédicat verbal ; ces marques sont, pour le singulier, selon la terminologie en usage : \emptyset « absolutif (Abs) », *-k* « ergatif (Erg) », *-i* « datif (Dat) ». D'autre part, pour la plupart des verbes, la forme qui apparaît en fonction prédicative se compose d'un participe soit présent (*tortzen* « venant », *ikusten* « voyant ») soit parfait (*torri* « venu », *ikusi* « vu ») et d'une forme complexe amalgamant une base verbale - qui peut être \emptyset -, des marques concernant le temps et le mode, et enfin des marques concernant la personne, le nombre et la fonction de tous les constituants nucléaires de l'unité phrastique. Le nombre des constituants nucléaires possibles varie, selon les verbes, de un à trois. Les verbes intransitifs peuvent être accompagnés soit d'un seul constituant nominal, qui est alors à l'absolutif, soit de deux, l'un à l'absolutif, l'autre au datif. Les verbes transitifs connaissent également ces deux constructions mais en ont aussi deux autres : d'une part deux constituants nominaux dont l'un à l'absolutif et l'autre à l'ergatif, d'autre part trois constituants nominaux dont l'un à l'absolutif, le second à l'ergatif et le troisième au datif.

- verbe intransitif

3a. *Aurre tortzen da.*
 enfant-Abs venir Aux-Abs
 « L'enfant vient. »

3b. *Tortzen da.*
 venir Abs
 « Il vient. »

4a. *Aurre tortzen zaio aitei.*
 enfant-Abs venir Aux-Abs-Dat père-Dat
 « L'enfant vient à son père. »

4b. *Tortzen zaio.*
 venir Aux-Abs-Dat
 « Il vient à lui. »

- verbe transitif

5a. *Aurre ikusten da.*
 enfant-Abs voir Aux-Abs
 « L'enfant est visible. »

5b. *Ikusten da.*
 voir Aux-Abs

« Il est visible. »

- 6a. *Zangoa ikusten zaio aurrei.*
 pied-Abs voir Aux-Abs-Dat enfant-Dat
 « Le pied de l'enfant est visible (le pied se voit à l'enfant). »
- 6b. *ikusten zaio.*
 voir Aux-Abs-Dat
 « On le lui voit. »
- 7a. *Aurrek ikusten du zaldie.*
 enfant-Erg voir Aux-Abs-Erg cheval-Abs
 « L'enfant voit le cheval. »
- 7b. *Ikusten du.*
 voir Aux-Abs-Erg
 « Il le voit. »
- 8a. *Aurrek ikusten du.*
 enfant-Erg voir Aux-Abs-Erg
 « 1. L'enfant le voit. 2. L'enfant voit. »
- 8b. *Ikusten du.*
 voir Aux-Abs-Erg
 « Il voit. »
- 9a. *Aitek maten dio aurrei zaldie.*
 père-Erg donner Aux-Abs-Dat-Erg enfant-Dat cheval-Abs
 « Le père donne le cheval à l'enfant. »
- 9b. *Maten dio.*
 donner Aux-Abs-Dat-Erg
 « Il le lui donne. »

Au vu de ces exemples, que pouvons-nous dire du rapport entre rôle sémantique et fonction en basque ? Nous avons jusqu'ici évité de parler de **fonctions** pour cette langue et avons employé plutôt le terme de **cas**, qui est une désignation morphologique et n'implique aucune fonction et aucun rôle. Mais, précisément, dans les énoncés ci-dessus, y a-t-il une relation entre cas et rôle ?

Il est clair qu'il existe une relation constante entre le cas datif et les rôles de bénéficiaire ou de destinataire (4a, 4b, 6a, 6b, 9a, 9b). Il existe une relation tout aussi claire entre le cas ergatif et le rôle d'agent (7a, 7b, 8a, 8b, 9a, 9b). En revanche, on constate que l'absolutif correspond au rôle d'agent dans les unités phrastiques à verbe intransitif et à celui de patient dans les unités phrastiques à verbe transitif, où c'est l'ergatif qui correspond au rôle d'agent. Il n'existe aucune construction dans laquelle la correspondance rôle/cas soit autre. Mais peut-on parler de fonctions sujet et objet ? En examinant les exemples ci-dessus, on constate que, dans tous les énoncés, est obligatoirement présent un constituant à l'absolutif ou une marque verbale correspondant à un tel constituant. Si l'on appelle **sujet** le constituant obligatoire dans tout énoncé à prédicat verbal, c'est alors le constituant à l'absolutif, dans le rôle d'agent avec un verbe intransitif et dans le rôle de patient avec un verbe transitif. On aura remarqué que, dans les exemples 8a et 8b, où il n'y a pas de constituant nominal à l'absolutif, la marque d'un

absolutif est néanmoins présente dans la forme verbale *ikusten du*. L'objet serait-il alors le constituant à l'ergatif, qui a habituellement le rôle d'agent ? Ce qui est certain est qu'il n'y a aucune possibilité de modifier, pour un verbe donné, la relation entre rôle sémantique et fonction syntaxique et donc aucune possibilité de voix définies comme nous l'avons proposé plus haut. Notons au passage que le problème de la nature des fonctions en basque est souvent esquivé par une pirouette terminologique qui fait que, pour la fonction non marquée, on parle de **patientif** et pour la fonction marquée *-k* d'**agentif**.

III - EXEMPLES DE LANGUES A VOIX : LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

En **français**, la grammaire traditionnelle distingue, pour les verbes transitifs, trois voix : active, passive et réfléchie ou pronominale, comme dans les exemples suivants :

10. *Une entreprise dakaroise construira notre maison l'année prochaine.*
11. *Notre maison sera construite l'année prochaine (par une entreprise dakaroise).*
12. *Notre maison se construira l'année prochaine.*

La phrase « active » 10 comporte deux constituants nominaux nucléaires : le sujet *une entreprise*, qui renvoie à un rôle sémantique d'agent, et l'objet *notre maison*, qui renvoie à un rôle de patient. La construction « passive », dans 11, modifie cette correspondance : le sujet correspond maintenant au rôle de patient et il n'y a plus d'objet, le rôle d'agent correspondant à un constituant non nucléaire ou n'ayant tout simplement aucun correspondant, tout en restant impliqué. Dans la troisième construction, indûment dite « réfléchie », le sujet correspond aussi au patient et il est impossible d'exprimer l'agent : en effet, dans ce contexte, *se* n'est pas le pronom réfléchi signifiant qu'un constituant sujet représentant un agent assume aussi le rôle sémantique, normalement dévolu à l'objet, de patient, puisqu'une maison ne saurait se construire elle-même, mais seulement une marque de voix, interprétée par Martinet, par exemple, comme un deuxième passif (Martinet 1979 : 99), qui, à la différence du premier, ne permet pas l'expression d'un agent et n'implique même pas son existence, tandis que Creissels l'interprète comme une voix moyenne dans laquelle l'objet du verbe transitif devient sujet du verbe intransitif tout en assumant un rôle qui ne s'identifie tout à fait ni à celui de l'objet ni à celui du sujet du verbe transitif, quoiqu'il possède des traits de l'un et de l'autre. Mentionnons au passage que, en français, pour chacune des deux formes, il y a diverses restrictions d'emploi, ce qui confirme leur caractère **marqué** par rapport à l'actif.

Ces voix du français correspondent bien à la définition que nous avons donnée de la voix au paragraphe 1, à condition de préciser que seules relèvent du deuxième passif des constructions dont le sujet renvoie uniquement à un rôle sémantique de patient.

L'**anglais** connaît lui aussi une opposition de voix, mais son fonctionnement diffère dans une certaine mesure de celui que nous venons de voir pour le français. En effet, il y a en anglais des verbes qui peuvent fonctionner, avec le même sens, soit comme des transitifs (valence 2) soit comme des bitransitifs (valence 3). C'est le cas, par exemple, de *to give*, comme le montrent les exemples suivants :

- verbe transitif, forme active

13a. *John gave a rose to Mary.*

« Jean a donné une rose à Marie. »

- verbe bitransitif, forme active

14a. *John gave Mary a rose.*

(même sens que 13a)

Les versions passives de ces deux unités phrastiques sont respectivement 13b et 14b ci-dessous :

13b. *A rose was given by John to Mary.*

« Une rose a été donnée par Jean à Marie »

14b. *Mary was given a rose (by John).*

« Une rose a été donnée à Marie (par Jean). »

14c. **A rose was given Mary by John.*

(ininterprétable)

En 13b, l'unique objet de 13a, à rôle de patient, devient le sujet du prédicat de forme passive et aucune autre formule de passivation n'est possible. En 14b, avec le verbe bitransitif, c'est l'objet correspondant au rôle de bénéficiaire qui devient le sujet du passif, l'objet à rôle de patient est inchangé et le sujet de l'actif à rôle d'agent devient un complément oblique ou est éjecté ; aucune autre formule de passif n'est possible à partir de 13b, l'objet à rôle de patient ne pouvant en aucun cas devenir le sujet du passif. Il n'est pas sans intérêt de relever que l'objet qui possède la propriété de devenir le sujet du passif d'un verbe bitransitif est celui qui se trouve placé, dans la chaîne, immédiatement après le prédicat, car c'est le cas dans de nombreuses langues, notamment en Afrique.

En anglais comme en français, l'existence d'une catégorie de la voix ne fait aucun doute et il n'existe aucun autre type d'opération sur les constructions à prédicat verbal qui puisse prétendre appartenir à cette catégorie. Il est important de noter que, dans les deux langues, si tous les verbes en fonction prédicative ne peuvent pas apparaître dans toutes les voix existantes, ils portent néanmoins obligatoirement les marques formelles de l'une des voix. Nous allons voir que cette caractéristique se retrouve dans au moins l'une des langues du Sénégal : le poular.

IV - LE CAS DU POULAR

Le **poular** présente un cas extrêmement intéressant. En effet, cette langue, d'une part, possède un système de voix qui évoque celui des langues classiques (latin et surtout grec) et, d'autre part, connaît un assez riche système de dérivation qui opère sur la valence des verbes. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu, essentiellement pour mettre en lumière la différence entre les faits du poular et ceux du wolof, que nous examinerons ensuite.

Il existe en poular un système de trois séries de marques qui s'excluent mutuellement et sont telles que tout verbe en fonction prédicative doit porter un membre de l'une d'entre elles, certains verbes étant compatibles avec les trois séries, d'autres avec deux ou seulement une d'entre elles. C'est ce que l'on appelle traditionnellement, dans cette langue, des marques de **voix**.

Pour un verbe donné connaissant au moins deux voix et fonctionnant comme le prédicat d'une unité phrastique, chacune des voix met en œuvre une certaine correspondance entre les fonctions syntaxiques des constituants nominaux nucléaires et les rôles sémantiques des réalités qu'ils transmettent. Ainsi, lorsque, à la voix active, pour un verbe transitif donné, la corrélation entre niveau syntaxique et niveau sémantique est : sujet : agent, objet : patient, dans les deux autres voix, c'est le rôle de patient qui correspond à la fonction sujet, aucun constituant nominal ne correspondant à l'agent, dont le rôle peut néanmoins, avec certains verbes, être assumé par le sujet, comme le montrent les exemples suivants, empruntés à Sylla 1993 : 236. (Dans les exemples, les majuscules représentent des occlusives glottalisées.)

:

15. *mi suuD -ii Aali.*

je cacher -A Ali
« J'ai caché Ali. »

16. *Aali suuD -aama.*

Ali cacher P
« Ali a été caché. »

17. *Aali suuD -iima.*

Ali cacher M
« Ali s'est caché. »

Comme nous l'avons dit plus haut, le poular possède, outre ce système de voix, la possibilité d'introduire au moyen d'affixes, dans les unités phrastiques à prédicat verbal intransitif, transitif ou bitransitif, sous la forme syntaxique d'objets, des constituants supplémentaires correspondant à divers rôles sémantiques tels que ceux de bénéficiaire du procès, de causateur, d'instrument, etc. (Sylla 1993 : 242-243). L'introduction de ces nouveaux constituants rend caduques les correspondances entre fonctions syntaxiques et rôles sémantiques qui caractérisaient l'unité phrastique de départ, comme c'est le cas lorsqu'il y a un changement de voix ; on ne peut cependant mettre ce phénomène au compte de la voix puisqu'il n'y a pas incompatibilité entre la présence d'un tel affixe et celle des marques bien identifiées par ailleurs comme des marques de voix, mais que, bien au contraire, les verbes dérivés ainsi créés peuvent connaître des oppositions de voix ou tout au moins portent obligatoirement, comme tout verbe en fonction prédicative, une marque de voix. Les exemples suivants illustrent la mise au passif de verbes ainsi dérivés (Sylla 1993 : 244 et 247).

- introduction d'un objet à rôle de causateur (18a) et mise au passif (18b)

18a. *mi jagg -in -ii Aali ngori.*

je attraper -Ca A Ali coq
« J'ai fait attraper un coq par Ali. »

18b. *Aali jagg -in -aama ngori.*

Ali attraper Ca P coq
 « On a fait attraper un coq par Ali. (litt. Ali a été fait attraper un coq) »

- introduction de deux objets à rôles de causateur et de bénéficiaire (19a), mise au passif (19b)

19a. *Takko yar -n -a -ii debbo o cukalel ngel kosam.*
 Tacko boire -Ca -Bé -A femme DET enfant DET lait
 « Tacko a fait boire du lait à l'enfant pour la femme. »

19b. *debbo o yar - -an -aama cukalel mum kosam.*
 femme DET boire Ca Bé P enfant POSS lait
 « On a fait boire du lait à l'enfant pour la femme. »

Notons au passage que, comme le montre 19b, seule version passive possible correspondant à 19a, il y a des restrictions sur le choix du constituant qui peut être sujet du verbe au passif, dans ce cas l'objet à rôle de bénéficiaire *debbo o* mais non l'objet à rôle d'agent du procès « boire », qui aurait été *cukalel ngel*.

Pour conclure en ce qui concerne le poular, il me semble indispensable de bien distinguer deux types de phénomènes entre lesquels il n'y a pas incompatibilité : la voix, qui est une catégorie verbale obligatoire dont le jeu est sans incidence sur l'inventaire des rôles sémantiques correspondant aux constituants nucléaires, et des opérations d'affixation qui ont pour résultat de former de nouveaux verbes auxquels correspondent de nouveaux inventaires de rôles sémantiques et donc une valence qui peut différer de celle du verbe de base..

V - LE CAS DU WOLOF

Le wolof possède des verbes non dérivés et non composés dont certains sont intransitifs, d'autres transitifs, d'autres encore bitransitifs, ainsi que des verbes dérivés dont certains sont tritranstifs. Il est facile, me semble-t-il, de définir la transitivité dans cette langue : c'est la compatibilité avec un, deux ou trois (pour des verbes dérivés seulement) constituants pronominalisables par *ko*. Ainsi, *gis* « voir » est transitif et *may* « donner » est bitransitif, comme le montrent les énoncés suivants :

- verbe transitif

20a. *Maalig gis na kër ga démb.*
 Malick voir ASS maison DET hier
 « Malick a vu la maison hier. »

20b. *Maalig gis na ko démb.*
 Malick voir ASS OS3 hier
 « Malick l'a vue hier. »

21a. *Maalig may na yaay -am nag démb.*
 Malick donner ASS mère -POSS vache hier

- « Malick a donné une vache à sa mère hier. »
- 21b. *Maalig may na ko yaay -am démb.*
 Malick donner ASS OS3 mère -POSS hier
 « Malick l'a donnée à sa mère hier. »
- 21c. *Maalig may na ko nag démb.*
 Malick donner ASS OS3 vache hier
 « Malick lui a donné une vache hier. »
- 21d. *Maalig may na ko ko démb.*
 Malick donner ASS OS3 OS3 hier
 « Malick la lui a donnée hier. »

Avec les verbes choisis ici, l'agent est obligatoirement représenté au niveau des fonctions syntaxiques par le sujet, le patient par un objet et le bénéficiaire éventuel par un deuxième objet, le patient et le bénéficiaire étant, avec un verbe comme *may*, tous deux obligatoirement présents. À première vue, il ne peut donc y avoir en wolof une catégorie de la voix au sens où nous l'avons définie et illustrée à l'aide d'exemples tirés de diverses langues, dont le poular, assez proche parent du wolof. En revanche, le wolof possède, comme le poular, un certain nombre d'affixes grâce auxquels le verbe dérivé qui en est muni a une construction différente de celle du verbe simple (ou déjà une première fois dérivé, puisque certains de ces affixes sont compatibles entre eux) dont il est issu. Ces opérations d'affixation, relèvent-elles toutes de la même description, auquel cas, lorsqu'on a un cumul de deux affixes, on aurait affaire à la récurrence d'une même opération, ou bien a-t-on là des opérations de nature différente qui obligeraient à poser deux catégories ? Nous ne pourrions donner ici qu'un aperçu de ces problèmes, étant donné la complexité de la situation. Cependant, il faut dire dès le départ que l'on chercherait en vain en wolof une **flexion** pour la voix comparable à celle que nous avons rencontrée en poular.

La notion de voix a déjà été appliquée au wolof par divers linguistes ; je n'en citerai ici que deux : Sauvageot 1965. et Fal 1999. Les inventaires de marques de voix qu'ils proposent diffèrent quelque peu et incluent notamment ce que A. Fal appelle « les relationnels » ; je m'en tiendrai provisoirement pour ma part à l'inventaire ci-dessous. Je laisserai, en effet, pendante la question de savoir si lesdits « relationnels », ainsi que le suffixe *-antu* cité par S. Sauvageot, relèvent de la catégorie de la voix pour m'occuper uniquement des autres suffixes. Je n'examinerai pas davantage la question de savoir si certains de ces affixes ne devraient pas être analysés en plusieurs unités : j'admets donc l'hypothèse que, en synchronie, ils sont inanalysables ; j'admets aussi, comme mes prédécesseurs, que, bien que certains ou la plupart d'entre eux, vu leur usage très restreint, se situent à la limite du lexical et du morphosyntaxique, ils méritent néanmoins d'être envisagés. Je retiens donc l'inventaire suivant de 10 affixes présentés dans l'ordre alphabétique avec des appellations provisoires et en faisant abstraction des variantes formelles :

- a*₁ bénéfactif
- a*₂ transitivant
- e*₁ détransitivant
- e*₂ transitivant
- e*₃ transitivant d'instrumental
- le*₁ affectif
- le*₂ coagentif

-*loo* causatif
 -*lu* causatif-bénéfactif
 -*u* réfléchi-statif

(n'est pas pris en compte ici le *e* circonstanciel non instrumental, qui n'est pas lié à une pronominalisation par *ko*.)

Nous appellerons dorénavant « verbe de base » un verbe non dérivé auquel on peut adjoindre certains des suffixes ci-dessus.

Nous nous proposons de tester, concernant ces affixes, d'autres définitions de la voix, à savoir celles que D. Creissels présente dans son cours, et qui sont les suivantes :

1. la voix englobe des changements de valence non nécessairement corrélés à des modifications morphologiques du verbe ;
2. seules les opérations sur la valence affectant le rôle du sujet sont des voix ;
3. seuls les mécanismes qui n'introduisent aucun terme nouveau sont des voix ;
4. tout changement de la forme du verbe accompagné d'un changement de valence relève de la voix.

Nous n'envisagerons pas la dernière définition citée par Creissels, selon laquelle la voix caractérise des types de prédication sans nécessairement avoir en vue des mécanismes de changement de valence, ce qui permettrait cependant d'inclure parmi les marques de voix en wolof l'affixe « causatif-bénéfactif » -*lu*, que toutes les autres définitions devraient exclure puisque son action consiste à remplacer le sujet à rôle d'agent par un sujet à rôle de causateur-bénéficiaire, sans toucher à l'objet :

- 22a. *Maalig tabax na kër -am.*
 Malick construire ASS maison -POSS
 « Malick a construit sa maison. »
- 22b. *Maalig tabax -lu na kër -am*
 Malick construire -CaBé ASS maison -POSS
 « Malick s'est fait construire sa maison. »

Selon la première proposition, on devrait considérer que, en wolof, fait partie des mécanismes de voix le changement de construction observable entre 23a et 23b ainsi qu'entre 24a et 24b :

- 23a. *bant bi damm na.*
 bâton DET casser ASS
 « Le bâton a cassé. »
- 23b. *xalé bi damm na bant bi.*
 enfant DET casser ASS bâton DET
 « L'enfant a cassé le bâton »
- 24a. *néég -u ñax bi lakk na.*
 case -CON herbe DET brûler ASS
 « La paillote a brûlé. »
- 24b. *lakk na -a sama malan.*

brûler ASS -SS1 POSS pagne
« J'ai brûlé mon pagne »

Cette relation ne concernant qu'un nombre très limité de verbes, on ne voit pas l'intérêt de l'interpréter comme un phénomène de voix.

Selon la deuxième proposition, trois affixes ne pourront être retenus, puisque le sujet n'est pas destitué et conserve son rôle : *-al₁*, *-e₁*, *-e₃*

25a. *Maalig jënd na aw fas.*
Malick acheter ASS DET cheval
« Malick a acheté un cheval. »

25b. *Maalig jënd -al na Faatu aw fas.*
Malick acheter -Bé ASS Fatou DET cheval
« Malick a acheté un cheval pour Fatou. »

26a. *jàngalekat bi jox na xalé bi kayit wi.*
maître DET donner ASS enfant DET cahier DET
« Le maître a donné. le cahier à l'enfant. »

26b. *jàngalekat bi jox -e na kayit wi*
maître DET donner -DéTr ASS cahier DET
« Le maître a donné le cahier. »

27a. *Maalig aň na.*
Malick déjeuner ASS
« Malick a déjeuné. »

27b. *Maalig aň -e na ceeb -u jën.*
Malick déjeuner -TrI ASS riz -CON poisson
« Malick a déjeuné de riz au poisson. »

Ne devrait pas davantage être retenu *-e₂* transitivant, au moyen duquel l'ancien sujet à rôle d'agent est destitué pour devenir un objet à rôle de patient, le nouveau sujet étant toujours un agent :

28a. *xale bu reew génn na.*
enfant DET être-insolent sortir ASS
« L'enfant insolent est sorti. »

28b. *mag yi génn -é na -ňu xale bu reew*
adulte DET sortir -Tr2 ASS -SP3 enfant DET être-insolent
« Les adultes ont expulsé l'enfant insolent. »

En revanche, seront retenus *-al₂* transitivant, *-le₁* affectif, *-le₂* coagentif, *-l* causatif et *-u* réfléchi-statif. En effet, avec chacun de ces affixes, le sujet du verbe de base est destitué, voire supprimé (*-u*). Dans les quatre premiers cas, le sujet du verbe dérivé est un nouveau syntagme avec un rôle totalement (*-al₂*, *-le₁*, *-le₂*, *-loo*) ou partiellement (*-u*) distinct de celui de l'ancien sujet :

	<u>ancien sujet</u>	<u>nouveau sujet</u>
-al ₂	siège de l'état	agent
-le ₁	siège de l'état	bénéficiaire
-le ₂	agent	co-agent
-loo	agent	causateur
-u	agent	patient, patient + agent, siège d'un état

29a. *leket gi fees na.*

calebasse DET être-plein ASS

« La calebasse est pleine. »

29b. *xale bi fees -al na leket bi.*

enfant DET être-plein -Tr1 ASS calebasse DET

« L'enfant a rempli la calebasse. »

30a. *tééréem dafa réer.*

livre + POSS FOC être-perdu

« Son livre est égaré. »

30b. *Maalig dafa réer -le tééréem.*

Malick FOC être-perdu Af livre + POSS

« Malick a son livre qui est égaré. »

31a. *mag -am tabax na kër -am.*

frère -POSS construire ASS maison -POSS

« Son frère a construit sa maison. »

31b. *Maalig tabax -le na mag -am kër -am.*

Malick construire CoAg ASS frère -POSS maison -POSS

« Malick a aidé son frère à construire sa maison. »

32a. *Maalig tabax na genn kër.*

Malick construire ASS une maison

« Malick a construit une maison. »

32b. *Samba tabax -loo na Maalig genn kër.*

Samba construire -Ca ASS Malick une maison

« Samba a fait construire une maison par Malick. »

33a. *Faatu yee na Soxna.*

Fatou réveiller ASS Sokhna

« Fatou a réveillé Sokhna. »

33b. *Soxna yee -wu na.*

Sokhna réveiller -RÉS ASS

« 1. Sokhna s'est réveillée. 2. Sokhna est réveillée. »

34a. *Faatu létt na Soxna.*

Fatou faire-des-tresses-à ASS Sokhna

« Fatou a fait des tresses à Sokhna. »

34b. *Soxna létt -u na.* .

Sokhna faire-des-tresses-à -RéS ASS

« 1. Sokhna s'est fait des tresses. 2. On a fait des tresses à Sokhna. »

L'exemple 34 illustre la variété des rôles que *-u* peut conférer au sujet du verbe dérivé, ancien objet à rôle de patient du verbe de base, à savoir soit un rôle inchangé de patient, soit un rôle combiné d'agent et de patient, soit celui de simple siège d'un état.

Selon la troisième définition de la voix donnée ci-dessus, on ne doit pas considérer comme des voix les opérations sur la valence qui introduisent un terme nucléaire nouveau. Ceci exclurait donc *-al₁* bénéfactif, *-al₂* transitivant, *-e₂* transitivant, *-e₃* transitivant d'instrumental, *-le₁* affectif, *-le₂* coagentif, *-loo* causatif et *-lu* causatif-bénéfactif, pour ne laisser subsister que deux voix : *-e₁* détransitivant (ex. 26) et *-u* réfléchi-statif (ex. 33 et 34).

Selon la quatrième définition, seul l'affixe *-lu* causatif-bénéfactif (ex. 22b) serait exclu de l'inventaire des affixes de voix, puisqu'il est le seul à ne pas toucher à la valence du verbe de base.

L'exercice auquel on vient de se livrer n'est qu'un défrichage de la situation. Il convient, avant de trancher, si l'on doit trancher, d'étudier les compatibilités et incompatibilités éventuelles entre ces marques, sans oublier que, pour poser une catégorie, il faut que les éléments qu'elle est appelée à regrouper aient une extension suffisante pour dépasser le niveau du lexical, ce qui, pour un certain nombre des affixes dont nous nous sommes occupés, ne me semble pas suffisamment établi.

ABRÉVIATIONS

<i>A</i>	voix active
Abs	absolutif
Af	affectif
ASS	assertif
Aux	auxiliaire + catégories verbales
Bé	bénéfactif
Ca	causatif
CaBé	causatif-bénéfactif
CoAg	coagentif
CON	connectif
Dat	datif
DET	déterminant nominal
DéTr	détransitivant
Erg	ergatif
FOC	focalisateur verbal
<i>M</i>	voix moyenne
OS3	objet de 3 ^{ème} pers. du sing.
<i>P</i>	voix passive

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn Tel : 00 221 548 87 99

POSS	possessif
RéS	réfléchi-statif
SP3	sujet de 3ème pers. du plur.
SS1	sujet de 1 ^{ère} pers. du sing.
Tr1	transitivant 1
Tr2	transitivant
TrI	transitivant d'instrumental

BIBLIOGRAPHIE

- FAL Aram. (1999). *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*. Dakar, 252 p.
- MARTINET André. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : CREDIF, 276 p.
- SAUVAGEOT Serge. (1965). *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du Dyolof*. Dakar : IFAN, 274 p.
- SYLLA Yéro. (1993). *Syntaxe peule*. Dakar : Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, 350 p.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.